



DEMANDE D'ADHÉSION PERMANENTE (ADULTE)

(Une fiche par personne et par activité)



POUR l'activité : **TIR SPORTIF**

Si vous avez déjà été licencié CSA

Lieu

N° licence FCD

Mr Mme **Nom** : _____ **Prénom** : _____

Né(e) le : _____ À : _____ Dept : _____

Adresse : _____ Ville : _____ CP : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Personne à prévenir en cas de besoin : _____ Téléphone : _____

Origine (cochez la case correspondante)

Défense en activité

- Officier
- Sous-officier
- Militaire du rang
- Civil
- Élève

Défense en non activité

- Réserviste / retraité défense
- Retraité civil
- Ancien civil ou militaire
- Famille
- Extérieur défense

Ventilation de votre cotisation

FCD / Assurance	Fond commun CSA
22 €	12 €
Montant total du chèque : 34 €	
Émetteur du chèque :	
Banque et n° du chèque :	
Si paiement groupé, préciser les noms :	

Pour une demande d'adhésion permanente vous devez joindre :

- ☞ **Certificat médical** (avec la mention « non contre-indication à la pratique du tir sportif ») Date : _____
- ☞ **Votre paiement de 34 €** par chèque à l'ordre de "CSA BA721 "
- ☞ **Votre paiement de 120€** (adulte) ou **89€** (junior) à l'ordre du « TIR SPORTIF CSA AIR ROCHEFORT »
- ☞ **Une demande de laissez-passer** (pour les extérieurs et enfants + 16 ans).

Votre signature ci-dessous implique l'acceptation sans réserve du règlement CSA, de ses spécificités de fonctionnement et des termes du contrat GMF/FCD (consultables au bureau CSA - assurance complémentaire FCD facultative).

Votre adhésion est validée dès son enregistrement au secrétariat du CSA.

Demandeur	Parrain ⁽²⁾	Responsable activité	Secrétariat du CSA
(Date et signature)	(Nom, date et signature)	Patrick ALLIGANT	Date Etat n° B.L. n° R.J. n°

(1) Une demande d'adhésion temporaire est à 5 € et valable pour une journée.

(2) Les "non ayant droit" doivent impérativement être parrainés par un "ayant droit" adhérent du CSA BA 721. Le parrain assure la responsabilité du comportement du parrainé sur l'emprise militaire.